



Les salles de convivialité Gilbert BECAUD ont accueillies le public et les conseillers de quartier Ouest.

**De :**

---

**Thierry CHAUDRON**

Adjoint au Maire chargé de la présidence  
et de l'animation du conseil de quartier Orly Ouest  
et de l'organisation de la démocratie de proximité.

Direction Démocratie et Vie Locale  
Ville d'Orly.

**A :**

---

Mesdames et Messieurs les **Conseillers de Quartier Ouest titulaires et suppléants**

**Pour information :**

---

**Christine JANODET**, Maire

**Alain GIRARD**, Maire Adjoint Quartier Est

**Maribel AVILES-CORONA**, Maire Adjointe Quartier Centre

**Frank Erik BAUM**, Adjoint au Maire, délégué au Développement durable, transition écologique, environnement, hygiène, sécurité

**Renaud LERUDE**, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine

## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 23 JUIN 2022

Le conseil de quartier Ouest s'est réuni le Jeudi 24 Juin 2022, à l'Espace Gilbert BECAUD, en salle Emilie sous la présidence de Monsieur Thierry CHAUDRON, maire adjoint.

Etaient présent(e)s à la séance :

**Vice-Présidente** : Mme Jocelyne BRUNEAU

**Pour le collège des élus** :

Jinny BAGE, Thierry CHAUDRON, Yann GILBERT, Malika LEMBA, Malika VERA,

**Pour le collège des acteurs socio-économiques** :

Jocelyne BRUNEAU, Thierry CAPLIER, Claude POUGET, Anna-Dora RODRIGUEZ, Pierre STOUVENEL,

**Pour le collège des habitants** :

Martine BACRI, Camille BEAUGE, Abdelkarim GUERROUJ, Fabienne JAIME, Catherine PASSE, Nathalie ROBERT

**Pour l'Administration** :

Cabinet de Mme La Maire, DGA Adjointe, Assistante DGA Adjointe, Direction Démocratie et vie Locale.

**Invités** :

EPAORSA (Etablissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine Amont): M. Bertrand CHAPUT et M. Antonin BAHE

**Elus excusés**:

Frank Eric BAUM, Renaud LERUDE,

**Excusés** : Fasiha AUGIER, Frank BANNER, Sylvain CAPLIER, Vincent CHARLOT, Jean-François CULAT, Eugénia FROBERT, Alain GAUTIER, Nicolas NOEL, Félicité SEIGNI.

Monsieur Thierry CHAUDRON **déclare ouvert le 6ème Conseil de quartier Ouest**. Placé sous le thème des projets du Conseil de Quartier et de l'aménagement de la ZAC des Carrières, sur lesquels l'assemblée aura l'occasion de revenir, en présence des représentants de l'EPARORSA (Etablissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine Amont) qui pourront répondre aux questions du public.

Monsieur Thierry CHAUDRON a plaisir d'accueillir le public et les membres du conseil à l'espace de convivialité Gilbert BECAUD, une installation moderne proposée aux Orlysiens pour y tenir des réunions festives.

5 temps d'échanges ont ponctué la réunion :

- I. Approbation du Compte rendu de Mars 2022
- II. Informations générales
  - Vie de notre Conseil de Quartier
  - Orly en mouvement ; faits marquants d'Avril à Juin 2022
  - Travaux majeurs sur le Quartier Ouest
  - Avancée des projets issus des groupes de travail n° 6 à 9
- III. La parole aux Conseillers de Quartiers
  - Tour de table
- IV. Echange avec le public
  - Questions réponses
- V. Cadre de Vie pour le Quartier Ouest
  - Point sécurité
  - Bilan des signalements et actions début 2022

### I. Approbation du compte rendu du Conseil de Quartier Ouest de Novembre 2021

Monsieur Thierry CHAUDRON rappelle que le Compte Rendu en version **format numérique**, est envoyé par mail à tous les conseillers de Quartier Ouest. Il est également mis en ligne sur le site de la ville, sur la page Démocratie de Proximité. Le présent CR est présent au local du Conseil de Quartier Ouest, rue du Commerce, et donc accessible à tous les orlysiens aux heures de permanence.

L'approbation étant un « dont acte », chaque Conseiller de Quartier peut dès réception formuler des remarques qui seront restituées en plénière. Le Compte Rendu est approuvé à l'unanimité.



## II. Les informations générales

### → Point Rencontre Quartier Ouest:

Le point Rencontre Quartier Ouest est l'un des vecteurs d'échange avec les habitants. La Permanence des élus a lieu tous les Samedis matin de 9h30 à 12h30. Déjà plus de 59 habitants ont été accueillis et 43 signalements ou demandes d'intervention ont été enregistrées et quasi toutes traitées au moins concernant les aspects, voiries, jardins, services, et stationnement.

Certains samedis sont très (trop) calmes, et d'autres, on enchaîne les accueils. On note qu'un habitant qui fréquente le local, revient au moins une fois, souvent pour indiquer et remercier de ce qui a été fait. Le format reste pour l'instant sans rendez-vous, pour tous les Habitants, mais nous réfléchissons à un mode d'accueil différencié pour la rentrée ou 2023.

Pour la période estivale, nous maintenons les permanences sauf les Samedis 13, 20 et 27 Aout 2022. La reprise se fera le 3 Septembre.



### → faits marquants:



Le Festival des arts de la rue "Orly en fête" a eu lieu du 3 au 5 juin dernier, il a remporté un vif succès auprès des orlysiens qui retrouvaient leur festival après 2 ans d'annulation en raison de la crise sanitaire. Ainsi, 23 compagnies ont pu montrer plus de 40 représentations avec cette année une première, une balade en lit flottant sur le plan d'eau rénové et 1 petit train dans tous les quartiers.

Les associations orlysiennes ont assuré la restauration dans la guinguette Méliès, les familles ont pu profiter pleinement de l'espace familles où différentes animations leur étaient proposées. Le petit train a sillonné toute la ville permettant que tous les secteurs puissent venir au parc.

Seul bémol, l'orage du samedi soir qui a contraint la ville à faire évacuer le parc pour des raisons évidentes de sécurité et annuler de ce fait les spectacles à partir de 18h. Mais le dimanche les orlysiens ont bien repris le chemin de la fête. Le Festival des arts de la rue Orly en Fête est une production de la Ville d'Orly en partenariat avec de nombreux acteurs associatifs locaux.

Merci à l'ensemble des bénévoles, vacataires, agents municipaux, techniciens du spectacle, aux Conseils de la culture, de la vie associative, de quartiers et aux collectivités qui contribuent à faire de cet événement un moment festif pour tous.

Signalons aussi les nombreuses personnes accueillies à la fête du Printemps le 21 Mai, la centaine de participants à la Fête des Voisins au Parc de la Cloche, ainsi que le succès rencontré au Forum de l'Emploi ou des embauches ont été concrétisées pour des jeunes Orlysiens.

Coté Spectacle, salle comble pour la représentation de nos aînés sur la scène de la grande salle du centre culturel, et parmi les gros succès, le Spectacle de Chrystelle CHOLET, et de l'Orchestre Arabo-Andalou.

### → Dispositif de tranquillité publique de la ville d'Orly

Attachés à leur cadre de vie, les Orlysiens ont depuis longtemps recherché une proximité avec l'ensemble des services, qu'ils soient culturels, associatifs, créatifs ou d'éducation. La notion de tranquillité leur est chère tant pour les familles, les jeunes, et nos aînés. Les conseils de quartiers leur donnent la parole, et souvent reviennent des préoccupations qu'ils vivent comme une injustice, une incivilité, une limite à leur liberté d'agir, ou simplement d'aller et venir. Face à ces constats, il n'y a jamais une, mais des solutions et des actions à porter en préservant les solidarités qui font la force du vivre mieux ensemble. Certaines villes s'enferment vers un tout répressif, aussi pesant que parfois contre-productif. La ville n'a pas choisi cette voie.

Ce qui est mis en œuvre au travers du dispositif de tranquillité publique s'appuie sur deux piliers ; la médiation sociale, et le déploiement d'une réponse de proximité au moyen d'une Police Municipale. Les deux piliers complètent les dispositifs de prévention déjà présents en matière de lutte coordonnée contre les phénomènes de violence, en instaurant un lien de confiance, en accompagnant et en assurant une présence là où elle est nécessaire.

Ce sera le rôle principal de la médiation sociale sur la ville. S'agissant de la tranquillité publique, la montée en charge progressive d'agents de Police Municipaux, a pour but de faire respecter les pouvoirs de Police délégués au Maire, et de répondre localement aux infractions, à la salubrité (lutte contre les dépôts sauvages), mais également à la sécurité du quotidien. En permettant un maillage plus complet de prévention et de lutte contre les faits délictueux, jusqu'à la mission régalienne du maintien de l'ordre, l'élucidation des délits, crimes et violences, chacune des deux polices évolue sur le territoire avec les prérogatives qui sont les siennes, couvrant un périmètre plus large pour les



LA  
GUINGUETTE  
MÉLIÈS



Orlysiens, y compris avec un accueil de la population. Ce retour attendu se met en place pour chacun, et le cadre de vie de tous.

La Médiation s'exercera en priorité dans les Quartiers politique de la ville (Aviateurs Navigateurs Lopofa Anotera Tilleuls Racine), et ensuite dans les Quartiers de veille (Calmette Pierre au Prêtre Saules Sablière), mais aussi dans tous les Quartiers de la ville.



Les missions sont ;

- Prévenir et lutter contre les phénomènes de violence ou rixes entre jeunes de 10 à 15 ans
- Repérer les jeunes en situation de vulnérabilité
- Instaurer un lien de confiance avec les jeunes impliqués dans les rixes
- Assurer une présence continue et des déambulations dans l'espace public
- Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire
- Orienter et accompagner les jeunes et leurs familles

Au démarrage, l'effectif sera composé d'un chef d'équipe et trois agents de médiation, puis à terme deux agents supplémentaires afin de constituer 3 équipes de 2 ou 2 équipes de 3, pour répondre aux besoins. Le périmètre d'intervention serait du mercredi au dimanche (5 j/semaine), de novembre à mars de 15h30 à 21h30 (6h/j), d'avril à octobre de 15h30 à 23h30 (8h/j).

Le marché de prestation de services pour trouver la structure qui portera la médiation sociale est en cours. Sa mise en œuvre est souhaitée pour septembre 2022. Les équipements sont à la charge de la ville, avec un véhicule, des tenues vestimentaires, des téléphones et autres moyens nécessaires. Les locaux seront situés dans un logement au Centre social Andrée Chedid, donc en cœur de ville. Le coût estimé est de 400 000 euros.

La Police Municipale (PM) est un service municipal qui par délégation est chargé de l'application et du respect des pouvoirs de police du Maire.

Les missions sont ;

- Tranquillité publique et Salubrité publique
- Infraction aux règles de stationnement
- Tapage diurne
- Sécurisation de lieux ou événements publics
- Infractions au code de la route
- Veille et prévention du respect de la tranquillité publique
- Accès aux fichiers cartes grises / permis de conduire



Au démarrage, l'effectif sera composé d'un chef de Police, et de quatre agents fin 2022. A terme fin 2023, six agents supplémentaires viendront renforcer l'effectif, portant à 10 agents permettant de constituer 2 équipes avec une amplitude allant jusqu'à 22h et comprenant les week-ends. Des passerelles existent pour que des ASVP deviennent agent de Police Municipale. Une formation de 6 mois est obligatoire avant la prise de fonctions. Les ASVP ont la possibilité d'évoluer vers des fonctions de policiers municipaux.

Le budget prévisionnel alloué équipements compris s'élève à 500 000 euros annuel pour un effectif de 10 Policiers municipaux et d'un chef de Police municipale. Les agents seront équipés de pistolets à impulsion électrique et matraque, mais pas d'armes à feu. Ils disposeront de gilets pare-balles, bombes lacrymogènes, et caméras piétons. Leurs véhicules disposeront de marquages spécifiques. Enfin, ils seront installés dans les locaux actuels des ASVP. Il est prévu la création d'un bureau d'accueil à la population, un accueil téléphonique, pour la gestion des demandes et des réorientations éventuelles vers le 17.

Public	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Question	Est-ce que les policiers municipaux seront affectés à la sécurité des enfants aux abords des écoles ?	Non, ceci n'est pas de leur périmètre d'intervention. La ville maintient l'équipe des agents de traversée devant les écoles.

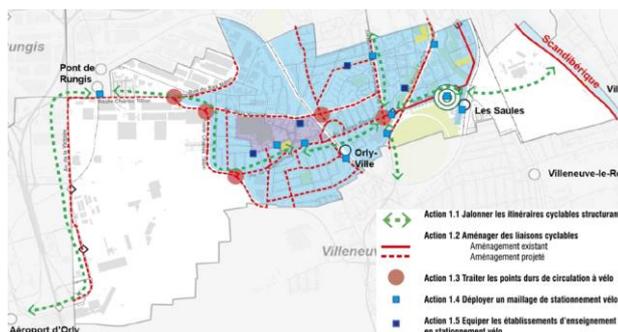
→ **Travaux majeurs sur le Quartier Ouest**



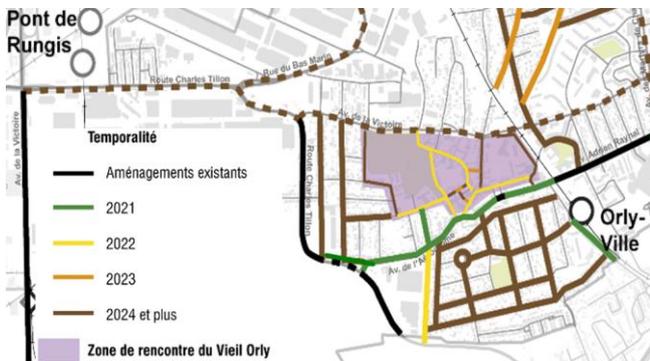
Un espace vert supplémentaire va être créé, ou du moins rattrapé sur du bâti. Le réengazonnement de l'emprise de l'ancienne crèche départementale démolie est tout proche. Un projet d'aménagement en concertation avec l'association représentative en local sera mené dans un deuxième temps pour le choix d'un équipement public ECO-VERT.

Le Plan de mobilité durable continue son avancée et se déploie à nouveau sur le quartier Ouest. Sur ce schéma, on distingue en vert, les axes structurants de la circulation en vélo. →

- Axe Est – Ouest ( depuis la Seine jusqu'au Metro M14 et Orly Aéroport )
- Axe Nord Sud ( Choisy le Roi Villeneuve le Roi par la Place Gaston Viens.



Les axes d'aménagement projetés sur 2021/2024 sur notre Quartier sont les rues ; Route Charles Tillon, Aérodrogne, Parmentier, Chaudronniers, Bellevue, République, 11 Novembre, Victoire, Bas Marin.  
Les lieux de stationnements pour les vélos sont ou seront installés Place du Marché et rue du Commerce, à la Gare, à l'École du Numérique Orangerie et au Collège Dorval.  
Des lieux de rencontre Vélos/Piétons seront matérialisés et signalés au Centre ancien et sur le secteur Méliès.



← Sur ce schéma, on distingue les zones prévues pour le déploiement  
2021 en vert, Aérodrogne, 11 Novembre,  
2022 en jaune, Accès centre ancien et Méliès  
2023 en marron (hors Quartier Ouest)  
2024 en marron foncé, Parmentier, Mocquet, secteur Dorval, Secteur Parc de la Cloche.  
Au-delà de 2024, Bas Marin, Tillon vers Cité Jardins  
L'axe Chaudronniers fera l'objet d'un traitement piste cyclable incluant les préconisations du Groupe de travail GT3 de 2021.

→ **ZAC Chemin des Carrières Avancement du projet**



Monsieur Thierry CHAUDRON précise que la ville et l'EPAORSA ont mené une concertation assez longue (fin en 2019) sur ce projet, et que la participation des associations et d'habitants a permis la prise en compte de réflexions traduites par des actions concrètes d'aménagements sur la ZAC des carrières.  
Monsieur Thierry CHAUDRON donne la parole à Messieurs Bertrand CHAPUT et Antonin BAHE pour le point d'étape et d'avancement de l'aménagement de la ZAC des Carrières.



La ZAC des Carrières en quelques chiffres ;

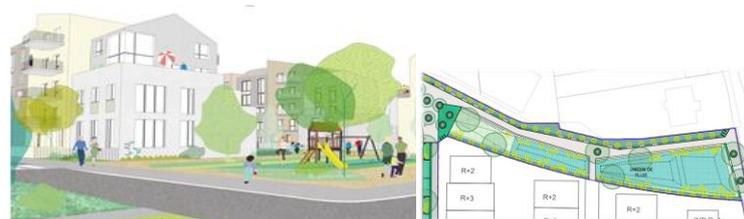
- 6,5 hectares de réaménagement
  - 38 % d'espaces végétalisés publics et privés (contre 10 % aujourd'hui), soit 18.200 d'espaces verts en plus.
  - 134 arbres plantés dont 91 cépées(1) et 43 arbres fruitiers
  - 25 % d'espaces publics, soit 16.250m<sup>2</sup> (contre 0 aujourd'hui)
  - 500 m<sup>2</sup> de commerces autour de la place de Longboyau (contre 0 aujourd'hui)
  - 1500 m<sup>2</sup> d'activités et de commerces
  - Pour accueillir 770 logements, dont 20 % de logements sociaux (154)
- (1) une cépée, ou multi-troncs, est un arbre qui a plusieurs troncs à la base.

Trois espaces publics de qualité ;

- la place de Longboyau (1) est créée comme un espace de rencontres à proximité des commerces et des transports et nouvelles lignes de bus (prolongement du 393) et gare du Pont de Rungis (RER C et métro M 14)
- le jardin de pluie (3) est traité comme un espace de biodiversité, et de canalisation des eaux pluviales.
- la place du Lutetien (2) est aménagée en espace de jeux



(1) (2) (3)



(2) (3)



(1)

### Un quartier apaisé :

- Diminution du flux automobile par la fermeture du chemin des Carrières à l'ouest et la création de la place de Longboyau.
- Fluidité de la circulation interne par la création de nouvelles voiries.
- un quartier apaisé mais accessible par l'ouverture du chemin des Carrières sur la rue du Maillard.
- la transformation du chemin des Carrières :
- Désencombrement des parcours piétons et une nouvelle place à la nature sur l'espace public



### Point d'étape et calendrier :

- Janvier à Mai 2021 : Démolition et diagnostic archéologique à l'ouest du quartier
- Janvier à juin 2022 : Travaux du raccord du chemin des Carrières à la rue du Maillard

Dans le cadre des travaux de viabilisation de la rue des Grands Fossés, des réseaux doivent passer sous le chemin des Carrières, ce qui implique des fermetures ponctuelles de la circulation.

L'accessibilité du quartier est conservée par le prolongement du chemin des Carrières jusqu'à la rue du Maillard.

- Juin à juillet 2022 : Viabilisation de la rue des Grands Fossés et des réseaux sous le chemin des Carrières
- 2022 : Prolongement du chemin des Carrières vers la rue du Maillard et début des travaux immobiliers phase 1
- 2023 : Travaux de démolition et d'aménagement phase 2 au centre du quartier
- Début 2024 : Finalisation des voiries et de la place de Longboyau
- 2024 : Finalisation de la rue des Grands Fossés au sud-ouest et livraisons des programmes immobiliers phase 1
- 2026 : Réaménagement du chemin des Carrières et création de la rue des Flouvières au centre du quartier et livraisons des programmes immobiliers phase 2
- 2028 : Création de la rue du Garot à l'est et début des travaux immobiliers phase 3



### Construction des ensembles immobiliers Lot 1 et 2 :

Les objectifs de ces 2 premiers lots sont de marquer une porte d'entrée du nouveau quartier en faisant de la place de Longboyau un lieu vivant, avec des espaces publics de qualité et végétalisés, puis d'opérer une transition progressive avec les pavillons existants et le futur quartier des Quinze Arpents. Il s'agit de valoriser des vues et perspectives depuis les logements.

D'un point de vue environnemental, les orientations et implantations pallieront aux effets négatifs d'engouffrement du vent dans le cœur d'îlot, tout en se protégeant du bruit provenant de l'avenue de la Victoire et la rue du Bas-Marin par la forme des bâtiments et les plantations qui entourent les cœurs d'îlot.

### Développement durable et responsabilité énergétique :

- Limitation des besoins de chauffage et de ventilation : logements bi-orientés ou traversant
- Recours à des matériaux biosourcés
- Raccordement au réseau de chaleur de la Ville d'Orly alimenté à plus de 50% d'énergie renouvelable
- Intégration de plus de 25% d'espaces verts et de potager
- Gestion de l'eau : toitures végétalisées et noues
- Certification du projet NF habitat HQE (locaux vélos spacieux, collecte des déchets avec tri sélectif, espace de compost dans le jardin collectif, etc.).

### Phase 1

#### Lot 1 :

- une offre de 60 logements allant du T1 au T5
- 200 m<sup>2</sup> de commerces au rez-de-chaussée sur la place de Longboyau
- Un jardin collectif en cœur d'îlot comprenant une placette de convivialité et un micro verger
- Des dispositifs de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage du jardin
- Un potager urbain
- 30% de pleine terre.
- 60% des surfaces de toitures végétalisées



**Lot 2 :**

- Du chemin des Carrières à l'avenue de la Victoire
  - 2 commerces en rez-de-chaussée
  - 182 logements du T1 au T6
  - Un verger composé d'arbres fruitiers
  - Un potager collectif de 200 m<sup>2</sup>
  - Des zones de compostage
  - Des jardins d'ornement fleuris
  - Près de 28% d'espaces de pleine terre
  - Des toitures végétalisées et des dispositifs de gestion des eaux de pluie
- Une réunion de pré-commercialisation aura lieu en sept 22.



Monsieur Thierry CHAUDRON précise que l'aménagement de ce quartier vise aussi à décourager la circulation parasite au travers des voies nouvelles percées, privilégiant une circulation douce (piétons, vélo, voiture) apaisée.

Monsieur Thierry CHAUDRON donne la parole aux conseillers et au public afin de répondre directement aux questions en bénéficiant de l'expertise de Messieurs Bertrand CHAPUT et Antonin BAHE, qu'il remercie pour la qualité de cette présentation.

Public / CQO	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Thierry CHAUDRON	Elus	Pouvez-vous nous en dire plus sur la gestion de l'eau dans le quartier ?	Réponse de l'EPAORSA : La gestion des eaux pluviales est un enjeu majeur. Actuellement 80% de la surface est constitué de bétons (friches industrielles et entrepôts). Le fait de disposer de 3 fois plus d'espaces verts, de jardins, etc... améliore de fait la perméabilité. Pour les endroits non végétalisés, nous allons créer des endroits qui permettront de stocker l'eau de pluie, du moins tamponner afin que l'eau puisse s'évacuer progressivement. La création de noues facilitera le ruissellement.
Pierre STOUVENEL	AES	Est-ce que le revêtement des rues (bitume) permet que l'eau s'infilte ?	Réponse de l'EPAORSA : l'idée est de garder des voiries classiques qui vont permettre à l'eau de s'écouler sur le côté. Les chaussées dites infiltrantes (=chaussées réservoirs) n'offrent pas les mêmes garanties et peuvent s'affaisser.
Habitante rue du Dr Lecène	habitant	Les derniers travaux ont provoqué des vibrations importantes dans ma maison, je voulais savoir si vous avez prévu une évaluation des répercussions sur les constructions existantes ?	Réponse de l'EPAORSA : effectivement, les vibrations sont normales car actuellement l'étape des travaux consiste à compacter le sol. Le plus gros des travaux se termine actuellement. Sur cette phase de percement des voiries, il n'y a pas eu de référé préventif car il n'y a pas de mitoyenneté. C'est la 1re fois que l'on nous fait remonter des effets de vibration, sur la phase suivante, nous ferons une étude des répercussions.
Abdelkarim GUERROUJ	habitant	une place de parking par logement, c'est insuffisant.	Réponse de l'EPA ORSA : il ne sera proposé qu'une seule place de parking en sous-sol par logement en effet (principe écologique) mais des places seront créées sur toutes les voiries. La politique environnementale des pouvoirs publics est d'orienter vers les usages de demain, transports en commun, vélos. Des grands locaux à vélos sont prévus dans les parties communes.
Habitant rue du Dr Lecène :	habitant	A aussi senti les vibrations. Bizarre qu'il n'y ait pas eu une étude des sols car secteur de carrières, très calcaire pourquoi pas de séparation « joint de dilatation » pour créer un vide ? le risque est de rencontrer des problèmes dans nos habitats.	Réponse de l'EPA ORSA : des études du sol ont bien été faites, et en effet dans le sol profond (+ de 10 m), il y a bien une plaque calcaire (générale sur tout le plateau). Au-dessus de cette plaque, le terrain est constitué essentiellement de remblais au fil des décennies. Il n'y a pas d'intérêt de créer des joints de dilatation du moment que les ouvrages n'atteignent pas cette plaque. En revanche cette technique est utilisée pour le percement du Métro M14 en raison de la profondeur (supérieure à 15 mètres).

Monsieur Thierry CHAUDRON remercie Messieurs Bertrand CHAPUT et Antonin BAHE pour les réponses apportées.

→ **Restitution suite à la présentation des projets GT 6 à 9 à la Ville et avancées**

**GT 6 Piétonisation Rue de Commerce le Samedi**

Ce projet concerne la zone des commerces de la rue du Commerce et de la place du Marché, dans le centre ancien. Dans le cadre d'une dynamisation de ce secteur en particulier le Samedi matin, le sujet proposé est d'identifier ce qui pourrait être mis en œuvre pour créer de l'échange et du trafic au moment du Marché. L'idée est de « privatiser » toute ou partie de la voirie au profit d'une zone piétonnière, permettant ainsi des animations commerciales éphémères, thématiques ou non.

Un avis favorable est émis mais en tenant compte des éléments suivants ;

- Voirie pouvant être fermée depuis le Narval jusqu'à la fontaine de crèche, et rue du Plat d'étain jusqu'à la sortie de Pkg Ilot du Marché.
- Organisation par un Comité de Commerçant et/ou d'habitants.
- Les services culturels organisent les animations.
- Essai sur 6 mois, un Samedi sur 2, soit 12 Samedis.

- Désignation ou volontaire pour être référent du projet. La Zone piétonne retenue pour une piétonisation à minima le Samedi matin (ou toute la journée du Samedi si activité culturelle et animations suffisante) ; Il s'agit des rues (en vert sur le schéma ci-contre) ; →
- du COMMERCE depuis FOCH jusqu'à la ruelle au CHIENS
- du PLAT d'ETAIN jusqu'à l'entrée du parking des immeubles Ilots du Marché.



Monsieur Thierry CHAUDRON mentionne que plusieurs arguments ont pesés dans cette proposition ;

- Relier les commerces « Gourmets, Narval, Boulanger, Boucher, Coiffeur, Toilettage, Barbier, Coccinelle » aux commerçants ambulants du Marché,
- Ne pas restreindre l'accès aux véhicules autour de l'église et FOCH car il y a plusieurs entrées privées,
- Les barrières sont mises à disposition par la ville, mais l'installation se fait par le collectif de commerçant.

Planning prévisionnel ;

3ième trimestre 2022 : Collectif des commerçants et autorisations administratives, organisation sur place.

4ième trimestre 2022 : Démarrage pour être opérationnel pour le marché de Noel.

### **GT 7 : implantation et localisation de bancs municipaux dans l'espace public**

Monsieur Thierry CHAUDRON rappelle que l'idée n'est pas d'opposer les défenseurs et les détracteurs, mais de chercher comment satisfaire la demande tout en tenant compte de la sécurité et de tranquillité publique.

Les préconisations ont fait l'objet d'Avis très favorable, et aucune réserve particulière n'a été formulée.

La ville se met en quête d'un possible mécénat ou d'un financement participatif pour l'implantation de 8 assises aux emplacements définis par le GT 7.

Précisément, les implantations concernées sont situées ;

- 1 : Angle BOIS / REPUBLIQUE (ancien emplacement crèche)
- 2 : Angle REPUBLIQUE / TERRASSE
- 3 : Angle TERRASSE / BELLEVUE
- 4: Angle PARC / ACACIAS
- 5 : Angle AERODROME / CHAUDRONNIERS (dans le cadre de l'aménagement PMD de la rue)
- 6 : Chemin de la Libération entre la Résidence MELIES et le parking de l'ORANGERIE.
- 7 : Angle CLOS DES VIGNES / AERODROME
- 8 : Angle Dr VAILLANT / VICTOIRE

Enfin, la Ville a décidé l'implantation de nouveaux bancs dans le Parc Méliès. Ceci répond à une préoccupation des familles et de nos aînés qui a été entendue et acceptée.

### **GT 8 Cité Jardin ; Carte de stationnement résidents**

Le projet proposé à la Cité Jardin est de se saisir de l'opportunité de réguler le stationnement sauvage des non-résidents, en testant le dispositif de cartes de résidents, permettant l'identification par la plaque minéralogique d'une autorisation résidentielle de stationnement, en conformité avec le juridique, fixant le préventif, et le répressif que cela engendrerait.

La ville a reçu ce projet très favorablement et aucune réserve particulière n'a été formulée.

La ville et/ou l'EPAORSA prendra en charge la réalisation des cartes de stationnement façon régie.

Un représentant de la ville participera aux travaux avec l'ACJO et l'EPAORSA, dans le cadre de la redéfinition des espaces de voiries avec les projets de percements de voies et de circulation à l'intérieur de la Cité Jardins.

Monsieur Thierry CHAUDRON propose d'y siéger, ce qui est validé par le Conseil de Quartier Ouest.



### **GT 9 : animation circulation douce : le VélOrlyTour**

Ce projet est d'organiser le VELORYTOUR, une balade autour de l'aéroport d'Orly utilisant au mieux les pistes cyclables disponibles dans toutes les communes à emprunter pour réaliser depuis Orly en revenant à Orly. Cette promenade ouverte à tous, pour les cyclistes aguerris, en vélo normal, et pour les amateurs en vélo électrique.

Le projet validé sans aucune réserve particulière, et la Ville félicite cette initiative en soutenant le projet et en imprimant les affiches réalisées, en communiquant l'événement sur le site Smartphone et sur les panneaux lumineux.

Monsieur Thierry CHAUDRON indique avoir reçu 20 inscriptions dont 3 familles, et avertir les participants sur les règles de sécurité (casques pour les moins de 16 ans, gilets, casse-croute, eau, etc...). Une voiture balai assurera la surveillance rapprochée tout au long du parcours. C'est un bénévole qui assurera cette prestation à bord d'un véhicule électrique.

### III. La parole au public et aux conseillers de quartier

Monsieur Thierry CHAUDRON procède au tour de table des Conseillers de Quartier, et désigne les habitants qui souhaitent s'exprimer. Madame Malika VERA distribue et récupère le micro.

Conseiller	Collège	Information
Yann GILBERT	Elus	Monsieur Yann GILBERT informe qu'à l'issue du 1er Forum de l'emploi, de la formation et de l'alternance pour les 13-30 ans, le Mercredi 6 avril 2022 au Centre culturel Aragon-Triolet, plusieurs signatures d'embauche de CDI ont été concrétisées, et d'autres le seront dans les prochaines semaines.
Thierry CHAUDRON	Président	Nous avons porté 9 Projets dont 8 ont aboutis, ou en phase de l'être. Un seul est resté atone, celui des « Boite aux lettres participatives ». C'est un regret car il constitue une dynamique d'échange très local entre voisins, avec le volet éducatif et culturel qu'il engendre. Nous en reparlerons au prochain conseil de quartier pour sauver ou non cette initiative.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Catherine PASSE	habitant	après deux signalisations de stationnement rue aviation, une voiture est toujours présente pas de PV, pas d'enlèvement ?	Nous avons quelques soucis avec l'application de signalisations sur Smartphone. Cela devrait rentrer dans l'ordre. En cas d'absence de réactions, me faire un mail.
Catherine PASSE	habitant	rue Nungesser encore une autre voiture qui stationne là.	Rue Nungesser, des camions qui se garent aussi en porte à faux et qui gêne la circulation piétons et voitures. Nous allons réaliser une étude pour mettre un muret pour sécuriser les piétons.
Nathalie ROBERT	habitant	Requalification de la rue du commerce, ou en est-on ? Les murets se dégradent de plus en plus, les gens peuvent buter sur les pierres.	Le projet n'est pas abandonné du tout et doit démarrer fin 2022 début 2023. Il permettra de résoudre la problématique de camions qui stationnent régulièrement et qui dépassent dans la rue. Il n'est pas prévu de renouveler des murets de pierre.
Nathalie ROBERT	habitant	Où en sont les travaux de la maison du gardien du Parc Méliès ?	Cette bâtisse est classée. Elle a dû être traitée contre les mûres, et donc les travaux prennent du retard.
Abdelkarrim GUERROUJ	habitant	Quel dispositif avec la police municipale pour un tour des quartiers pendant les périodes de vacances ?	Ça se fera peut-être avec la PM mais c'est surtout un dispositif qui pour l'instant est national. Précision : l'arrivée de police municipale ne va pas résoudre tous les problèmes. Les prérogatives de la police nationale resteront à la police nationale.
Pierre STOUVENEL	AES	Les 2 passages protégés sont effacés devant café place du 8 mai 45/ rue du 11 novembre.	Ce signalisation sera fait pour qu'ils soient rétablis.
Pierre STOUVENEL	AES	pourquoi l'âge de personnes décédées n'est plus indiqué dans le journal de la ville. ?	Réponse du service communication : cela dépend des informations qui parviennent de l'état civil. Réclamation a été faite, les âges seront normalement indiqués de nouveau à partir du numéro de septembre.
Pierre STOUVENEL	AES	Fresque du Gymnase Youri Gagarine : s'efface progressivement, peinture à refaire ?	Il n'y a pas de projet de réfection à ma connaissance.
Jocelyne BRUNEAU	Vice-Présidente	Clos M. Paul : deux livraisons de bacs à déchets verts puis plus rien, des habitants n'ont pas été livrés. Est-ce que les sacs peuvent continuer à être utilisés, est-ce qu'on peut avoir de nouveaux sacs ?	Certains quartiers n'ont effectivement pas reçu la dotation prévue. Cependant c'est au résident d'en faire la demande au Grand Orly Seine Bièvre qui gère la délivrance des bacs. (Site internet et demande en ligne). En attendant les sacs transparents sont toujours ramassés. On peut demander aussi un 2e bac Autre possibilité : la Ville (Schs) propose des broyeurs pour réduire les déchets verts issus des tailles d'arbres.
Jocelyne BRUNEAU	Vice-Présidente	Une voiture volée stationnait depuis trois jours, la police ne venait pas, nous avons ouvert la voiture et regardé les papiers et tenté d'appeler le propriétaire. Quand la police est venue, on nous a disputé.	la réaction de la police est justifiée (même si on a eu l'impression de bien faire) car en ouvrant la voiture, vous mettez en péril l'enquête. Dans ce cas, il faut nous prévenir, et nous faisons le nécessaire avec le commissariat de Choisy le Roi.
Jocelyne BRUNEAU	Vice-Présidente	des personnes de Villeneuve le Roi font des dépôts sauvages à l'entrée du clos Marcel Paul, et des plots arrachés pour stationner.	Nous allons nous doter de caméras de vidéo-verbalisation. Si nous en obtenons l'autorisation de la Police, nous pouvons aussi mettre une caméra nomade. Pour les plots, nous pouvons toujours demander à Valophis d'installer un dispositif plus solide et durable.
Anna RODRIGUEZ	AES	ne peut-on avoir des plots rue Guy Moquet ?	La rue Guy Moquet va être dotée de plots béton anti stationnement des 2 cotés. Les places de stationnement seront matérialisées.
Jocelyne BRUNEAU	Vice-Présidente	Rue Roger Milon : les voiture sont garées sur les deux trottoirs donc le passage de deux voitures en sens inverse est impossible et les piétons doivent marcher sur la voie.	Cette rue pose effectivement de vrais problèmes. Les parcelles sont petites, le stationnement en garage est rare, les résidents ont 2 ou 3 voitures, et elle est à double sens. Pourquoi ne pas proposer le sens unique ? A voir en local avec un collectif d'habitant.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Martine BACRI	habitante	Problème récurrent du Tabac Le Narval dont les abords sont très sales et pas entretenus, par ailleurs la fréquentation le soir rend le secteur insécuritaire.	Les nuisances de cet établissement sont un vrai irritant pour tout le monde, car tant qu'il aura un débit de boisson, il y aura des rassemblements. Nous avons réussi à nous débarrasser des trafics grâce à la vidéo surveillance. Je mène un combat auprès du gérant pour qu'il nettoie son pas de porte tous les jours. (peu d'effets). Solutions : pétitions ? plaintes ?
Habitant de rue pierre curie :	public	Il y a un projet de deux immeubles de 50 logements chacun sur Villeneuve-le-Roi, la circulation va devenir épouvantable. Peut-on envisager un ralentisseur (au moins un) ou mettre en sens unique ?	Tout peut être envisageable en consultant les riverains. Si cela nécessite une requalification à 30km/h, pourquoi pas. Me contacter directement par mail sur ce sujet.
Jacqueline MARCONI	public	Question de Mme Roger rue de la ferme où en est la ville pour la régie de l'eau ?	La régie de l'eau créée, et l'avancement vers une régie autonome est en cours, grâce à l'action des villes autour de la Ville d'Orly, et les signatures recueillies en 2022.
Jacqueline MARCONI	public	Deux voitures ave G. Moquet ont pris feu, 1 est toujours là	La 2 <sup>ème</sup> n'a pu être enlevée qu'au bout de 11 jours car l'assurance du propriétaire a tardé à diligenter une société d'enlèvement d'épave rapidement.
Jacqueline MARCONI	public	2 dos d'âne Avenue de l'Aérodrome sont un peu trop hauts.	En réalité, ce sont tous les autres qui sont trop bas. Ce n'est pas la ville qui pose les dos d'âne, mais une entreprise disposant d'une habilitation. Si le dos d'âne implanté est trop haut par rapport à la norme, l'agrément de pose n'est pas donné, et elle doit recommencer de dos d'âne.
Jacqueline MARCONI	public	Nombreuses poubelles restent sur les trottoirs	La ville a déployé un dispositif hors norme pour communiquer autour des changements du ramassage des ordures, objets recyclables, déchets végétaux etc.. Boîitage, informations ONV, Internet, Conseil de Quartier, etc., il faut que les habitants en tiennent compte.
Jacqueline MARCONI	public	Stationnement sauvage au niveau de la crèche des petits fermiers	L'intersection Foch/Aérodrome fait partie d'un point de vigilance des ASVP. Des verbalisations ont lieu.
Jacqueline MARCONI	public	Où en est le Projet Pasteur ?	Le projet Pasteur avance administrativement. Le conseil Municipal a déclassé du foncier en ce sens. 3 aménagements majeurs constituent le projet Pasteur autour d'un pôle intergénérationnel, composé d'une Maison de retraite de standing supérieur à l'offre locale à Orly, d'une Résidence étudiante et d'une crèche. Dès que ce sera possible, le Conseil de Quartier informera les habitants.
Jacqueline MARCONI	public	un arrêté a été posé avenue Guy Moquet. De quoi s'agit-il ?	L'arrêté de l'Av. G. Moquet concerne les mesures de restriction de stationnement et de circulation consécutive à l'aménagement de cette section de voirie dans le cadre du Plan de Mobilité Durable (création de pistes cyclables matérialisées), et un aménagement des stationnements. Nos services ont sollicité l'entreprise pour réaliser ces travaux sur Juillet plutôt que septembre, celle-ci étant fermée en août. Une information sera présente sur place dès le 4 juillet 2022.
Jacqueline MARCONI	public	Il manque de la signalisation dans certaines rues par exemple le Stade JB Beltoise	pour toutes les questions de signalétique, un plan de jalonnement va être lancé prochainement.
Jacqueline MARCONI	public	L'ordre du jour peut-il être mis en amont sur le site internet de la Ville ?	Il est compliqué de mettre l'ordre du jour sur le site en amont car il y a souvent des changements de dernière minute mais nous pouvons faire un essai.
Anna RODRIGUEZ	AES	ne peut-on avoir des plots rue Guy Moquet ?	La rue Guy Moquet va être dotée de plots béton anti stationnement des 2 cotés. Les places de stationnement seront matérialisées.
Habitant	Public	La vidéo-verbalisation sur la voie publique interviendra-t-elle dès septembre ? Est-ce mentionné en entrée de ville ?	Nous souhaitons tous qu'elle soit mise en place dès que possible, c'est-à-dire dès que la Préfecture nous en donnera officiellement l'autorisation. A chaque entrée de ville, un panneau officiel indique que la ville est placée sous vidéo surveillance. C'est obligatoire.
Thierry CAPLIER	AES	Entretien du cimetière paysager, quelle est la fréquence d'entretien ?	Le cimetière est tondu dès que cela est nécessaire. Le service Parcs et Jardins est très attentif aux espaces verts. Le Jury de la 3 <sup>ème</sup> Fleur va visiter la ville en Juin.
Thierry CAPLIER	AES	Les nouveaux éboueurs (nouveau prestataire) laissent les poubelles au milieu de la rue.	Des faits de ce type ont été remontés pendant la période de démarrage. Le prestataire de ce nouveau marché a tout intérêt à ce que tout se passe bien.
Thierry CAPLIER	AES	Pousses sauvages sur les trottoirs, qui les enlèvent?	Les services procèdent lors du nettoyage de la voirie à l'arrachement des herbes dans les caniveaux, sur les jointures de bordures des trottoirs. L'enlèvement des pousses le long des clôtures est de la responsabilité de l'occupant (comme déneiger son trottoir en hiver). Pour rappel, l'emploi de produit phytosanitaire sur la voirie est interdit.

Monsieur Thierry CAPIER intervient pour sensibiliser les Conseillers de Quartier et le Public sur les questions à évoquer lors des conseils de Quartier. Il indique que pour de très nombreux cas, la réactivité des services et/ou des élus permet de résoudre très rapidement une quantité importante de petites choses, et donc que rien ne justifie d'attendre le Conseil de Quartier pour évoquer les problèmes de nids de poules, ou de stationnement.

Monsieur Thierry CHAUDRON apporte en complément que tous les moyens de contacts, mails, SMS, déclaration d'incidents ou signalements via l'application sur Smartphone sont lus en temps réel par lui. Ceci permet une réactivité dans le signalement, qui parfois sur des sujets sensibles et sécuritaires permette de faire intervenir les services de la ville, même parfois le Dimanche, grâce au déplacement du Cadre technique d'astreinte.

#### IV. Plan Cadre de Vie Quartier Ouest

Monsieur Thierry CHAUDRON rappelle son engagement de suivre un « Plan Cadre de Vie » autour de 3 grands thèmes structurants : Définir ensemble des axes d'amélioration du cadre de vie, proposer et mener des projets collaboratifs et transverses, rendre compte des actions engagées.



#### Bilan des actions et traitement des signalements Quartier Ouest

##### Point Sécurité

Monsieur Thierry CHAUDRON précise que le plan « reconquêtes des trottoirs, a débuté par des actions de préventions effectuées sur plusieurs quartiers et est passé dans sa 2<sup>ème</sup> phase plus répressive.

En 2 mois, 918 verbalisations ont été dressées (moyenne de 41 par jour) par les ASVP. Enfin, la ville va renforcer la verbalisation au moyen de caméras dotées de la fonction verbalisation à distance.



##### Bilan des actions et sollicitations 1T et 2T 2022

Les sollicitations via l'application Smartphone de la Ville et les signalements par mail au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 ont représenté 12 catégories pour 76 signalements du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 1<sup>er</sup> Juin 2022 soit une hausse de 19%, sur 19 sites d'intervention ou d'actions pour cette même période.

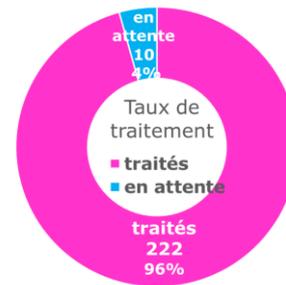
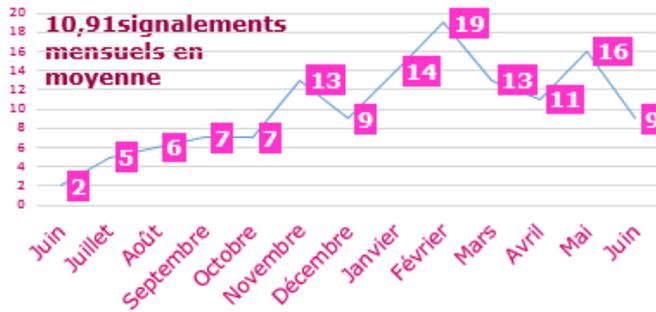
- 76 Signalements du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 1<sup>er</sup> Juin 2022 qui concernent 12 rubriques majeures (liste non exhaustive)
- viennent en tête les problèmes de stationnement, de dépôts sauvages, et de voisinage privé.
- 10 cas de stationnement sur le dernier trimestre
- le nombre de signalements est en hausse de 19% entre le T1 2022 et le T4 de 2021, ce qui montre que l'application est de plus en plus utilisée.
- 19 sites d'intervention ou d'actions du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 1<sup>er</sup> Juin 2022
- 31 interventions ou d'actions du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 Mars 2022
- 45 interventions ou d'actions du 1<sup>er</sup> Avril 2022 au 20 Juin 2022



En moyenne, 10,91 versus 8,2, et 7,75 signalements sont traités mensuellement.

Notons que les signalements sont issus à 70% de l'appli Smartphone, 25% par mails, et 5% par téléphone.

Principales infographies sur le traitement des signalements du Quartier Ouest.



Sur 232 Signalements, 222 ont été résolus et/ou traités, soit par une réponse factuelle ou la réalisation des travaux et interventions, soit un taux de 96%. (96% à fin Octobre, 91% début Mars, 93% fin Juin 2021). Ceci reste à la hauteur de ce que j'ai pris comme engagement, mais en même temps place la barre très haute, pour maintenir ce taux dans la durée. Cela démontre la capacité d'écoute et de réponses des Services et des Elus en direction des habitants.

**En conclusion ;**

Merci à la Direction Démocratie et Vie Locale Direction qui m'a permis de mener notre instance avec continuité et sa disponibilité.

N'oubliez pas que Mme LEMBA et VERA, MM BAGE et GILBERT, et moi-même sont chaque Samedi à votre écoute au Point de Rencontre Quartier Ouest.

Les conseillers de quartiers (mise à jour Octobre 2021)

Conseillers Quartier Ouest				
			Et aussi... Anna-Dora Rodriguez, Claude Pouget, Jean-François Culat, Nathalie Robert (photos non transmises)	

Monsieur Thierry CHAUDRON déclare que l'ordre du jour étant épuisé, il vous remercie pour votre implication à toutes et tous, et pour les échanges d'idées qui sont nés de ce conseil de quartier.

Et vous donne rendez-vous Mercredi 12 Octobre 2022 à 19h à la salle de l'Orangerie à 19h.

Profitez d'un bel été.  
Merci de votre attention.

Thierry CHAUDRON  
Maire Adjoint Quartier Ouest



Coordonnées utiles :

[thierry.chaudron@mairie-orly.fr](mailto:thierry.chaudron@mairie-orly.fr) Portable : 06 25 82 94 00  
[anne.morello@mairie-orly.fr](mailto:anne.morello@mairie-orly.fr) Directrice Démocratie et Vie Locale

**Prochain Conseil de Quartier Ouest :  
Mercredi 12 Octobre 2022**

Lieu : Salle de l'Orangerie, Rue Guy MOQUET Horaires : 19h à 21h15

Le 6 Août 2022, Direction de la Démocratie de Proximité.